Bonjour, mon nom est Cynthia Baker et je suis la directrice générale de l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières. L’ACESI, ou CASN en anglais, est la voix nationale de la formation en sciences infirmières au Canada. Au nom de l’ACESI, je tiens à remercier le Comité de la santé de nous avoir invités ici aujourd’hui afin de fournir de l’information pour cette étude d’actualité très importante. Il nous fait plaisir d’avoir l’occasion de vous présenter nos perspectives sur ce sujet.

Premièrement, je vais commencer par vous donner un aperçu de l’ACESI. Ensuite, je regarderai dans ma *boule de cristal*, et vous ferez part des questions de santé que nous envisageons prochainement. Nous croyons que ces questions ont des implications importantes en ce qui concerne le champ d’exercice, la collaboration des équipes de santé et la formation infirmière. Je terminerai avec un domaine dans lequel nous voyons le gouvernement fédéral jouer un rôle essentiel.

**À propos de l’ACESI** : Nous sommes une organisation nationale et bilingue de 91 écoles de sciences infirmières offrant des programmes de sciences infirmières au niveau baccalauréat (au premier cycle) et/ou aux cycles supérieurs au Canada. Notre mandat est de promouvoir l’excellence en enseignement des sciences infirmières.

Actuellement, on compte 53,184 étudiants inscrits dans nos écoles membres, soit 48,962 aux programmes de baccalauréat, 2776 aux programmes de maîtrise, 999 aux programmes d’infirmière praticienne et 447 aux programmes doctoraux pour infirmières. Le nombre de corps professoral est de 8192.

J’aimerais souligner que nous avons l’engagement et la participation très active de nos membres au Québec ainsi que les écoles de sciences infirmières francophones hors Québec c’est-à-dire au Nouveau Brunswick, en Ontario (Laurentienne, Collège Boréal, Université d’Ottawa) et en Alberta (Collège St. Jean).

Nous avons même certaines écoles membres qui se trouvent dans les régions rurales et éloignées du Canada (par exemple, *Aurora College* dans les Territoires du Nord-Ouest et *Arctic College* au Nunavut).

Plusieurs écoles de sciences infirmières ont adoptés des mesures spéciales afin de s’assurer que les communautés autochtones puissent avoir accès à leurs programmes. L’ACESI travaille étroitement avec la *Aboriginal Association of Nurses of Canada* afin d’améliorer le recrutement et le maintien des étudiants autochtones en sciences infirmières.

**Ce que l’ACESI fait.** L’ACESI est l’organisme d’agrément national pour la formation infirmière au niveau baccalauréat. Nous avons des protocoles d’ententes formels avec plusieurs associations de réglementation, permettant le lien entre l’approbation réglementaire provinciale aux normes pancanadienne.

L’agrément est un mécanisme important qui assure des normes pancanadiennes en matière d’enseignement. J’aimerais souligner que l’enseignement des sciences infirmières au Canada est largement reconnu pour son excellence à l’échelle internationale. Plusieurs reconnaissent la formation infirmière canadienne comme étant parmi les meilleures au monde.

L’ACESI est actuellement en train d’aider les gouvernements aux Bangladesh et en Haïti afin de renforcer la qualité de leurs programmes de sciences infirmières par le biais de l’agrément et des évaluations de leurs programmes d’études.

En plus de l’agrément, l’ACESI développe des lignes directrices pancanadiennes, des cadres et des ressources afin de favoriser une formation en sciences infirmières de grande qualité. Certaines ressources fournissent une direction nationale pour des programme dans leur totalité tel que les *principes directeurs et des éléments essentiels de l’ACESI pour les programmes d’infirmières praticiennes* et nos *principes directeurs et des éléments essentiels aux programmes de transition pour les infirmières formées à l’étranger.*

D’autres initiatives ciblent les domaines des soins de la santé qui méritent qu’on leur accorde plus d’importance au niveau de programmes d’études tel que la collaboration interprofessionnelle. Par exemple, avec l’appui de Santé Canada, l’ACESI a développé des compétences nationales et des ressources d’enseignement et d’apprentissage afin d’accroitre la capacité du personnel enseignant à enseigner les soins palliatifs et de fin-de-vie. Dans le même ordre d’idées, l’ACESI à créer des compétences et une trousse d’outils pédagogiques dans le domaine de la cybersanté afin d’appuyer l’intégration des compétences informatiques infirmières aux programmes d’études des sciences infirmières et d’aider le personnel enseignant à bien préparer leurs étudiants à la prestation de soins dans des milieux technohabilité.

Notre méthodologie fait en sorte que les cadres sont bien développés, mais à mon avis, plus important encore est le processus pancanadien que nous utilisons qui mobilise le changement au programme d’études visé, par la participation de nos membres (y compris nos membres francophones), forge un consensus national, et produit le momentum nécessaire à un virage au niveau de l’enseignement.

L’ACESI est une organisation nationale œuvrant dans le milieu de la formation infirmière, ce qui peut poser certains défis car l’éducation et la santé sont des sujets plutôt provinciaux et territoriaux. Par contre, maintes et maintes fois, l’ACESI a pu témoigner de l’importance de l’harmonisation nationale de l’enseignement des sciences infirmières. Une infirmière peut être formée à la University of Alberta, et se trouver un emploi au Nord de la Colombie-Britannique, au Saskatchewan rural ou au centre-ville de Toronto. Ces environnements peuvent avoir des exigences infirmières différentes, mais nos diplômées devraient être en mesure de pratiquer dans chacun de ces milieux.

Ainsi, l’ACESI considère que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en ce qui concerne le champ d’exercice, la formation axée sur les compétences, et le développement de programmes d’études pour les professionnels de la santé.

**Tendances:** Avec le vieillissement de la population et les taux d’obésité à la hausse, il y a repositionnement de la charge de morbidité et la prestation des soins de santé. Le principal problème de santé auxquels un grand nombre de canadiens sont confrontés est de savoir comment vivre avec ou comment aider, une personne souffrant de multiples, maladies chroniques complexes qui bien souvent sont invalidantes. Les cas de démences sont aussi à la hausse, et le besoin de soins palliatifs et de fin-de-vie sont de plus en plus importants en raison du vieillissement de la population.

Étant donné que les premiers baby-boomers soient maintenant âgé d’environ 67 ans, il est fort probable que ces problèmes augmenteront de façon exponentielle durant les trois prochaines décennies.

Je suis consciente que le comité de la santé ait étudié la maladie chronique en 2012, et publié un rapport sur les Maladies chroniques liées au vieillissement et promotion de la santé et prévention des maladies. Je l’ai lu avec beaucoup d’intérêt.

Il y a déjà eu une augmentation de 100% des soins à domicile au Canada, et la demande continue. Même avec l’augmentation des soins à domicile, il est très probable que le besoin d’établissements de soins de longue durée et de soins palliatifs augmente aussi. Tandis qu’une équipe de professionnels de la santé doit être impliqué, les services essentiels sont fournis par des infirmières autorisées, des infirmières auxiliaires et des préposées aux services de soutien à la personne. L’ACESI prévoit un rôle croissant pour les infirmières praticiennes dans ces domaines.

Il y a un besoin urgent d’appuyer la gestion à long terme des maladies chroniques par des systèmes de collaboration communautaires où la continuité et coordination des soins est préconisé.

Il y a un besoin associé d’éliminer les obstacles de champ d’exercice des infirmières praticiennes, de permettre aux infirmières autorisées et aux infirmières auxiliaires de mettre pleinement à profit leurs compétences en pratique, et d’harmoniser les programmes d’études des sciences infirmières afin d’appuyer ceci.

Malgré le virage vers les services communautaires, j’aimerais souligner que l’hôpital de soins actifs continuera certainement d’être un employeur principal pour les infirmières.

Les personnes sont hospitalisées pour des traumas et des maladies épisodiques, mais la majorité d’entre eux ont des conditions chroniques nécessitant une chirurgie ou une gestion des symptômes constituant un danger de mort (p. ex. crise cardiaque).

La complexité des soins de santé dans le milieu hospitalier a augmenté de façon importante

* les patients sont plus malades qu’auparavant, mais ils restent à l’hôpital pour de plus courtes périodes
* la gestion de la technologie et des traitements est beaucoup plus complexe que par le passé (en fait ceci s’applique aussi aux soins communautaires et à domicile).

Plusieurs études bien conçues ont démontré irréfutablement que la formation des infirmières est essentielle à la sécurité des patients et les résultats pour les patients.

Une récente étude, publié dans le Lancet en février 2014, effectuée dans neuf pays européens, a démontré qu’une augmentation d’infirmières détenant un baccalauréat diminuait le nombre de décès de patients; tandis qu’une diminution d’infirmières possédant un baccalauréat augmentait de façon significative le nombre de décès de patients. Les chercheurs ont alors conclu que malgré qu’il soit tentant de réduire le nombre d’infirmières autorisées formées adéquatement, afin de couper les couts, il ne serait pas sage de le faire.

**Le rôle du fédéral.** Le gouvernement fédéral a appuyé plusieurs initiatives nationales afin de promouvoir le changement de la formation au niveau des professions de la santé, améliorant ainsi les soins de santé. La formation interprofessionnelle, avancé par Santé Canada, fait maintenant partie des normes d’agrément de huit professions de la santé canadienne. Les soins palliatifs et fin-de-vie, aussi promu par Santé Canada, est un autre exemple.

L’ACESI recommande que le gouvernement fédéral continue d’améliorer les soins de la santé en appuyant les initiatives nationales, qui influenceront la formation et la préparation des nouveaux professionnels de la santé.

À la lumière de l’augmentation du fardeau des maladies au canada, nous croyons qu’il y a un besoin urgent de développer un cadre national pour guider le future de la formation en sciences infirmières, basé sur l’examen des champs d’exercice des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées et des infirmières auxiliaires ainsi que la collaboration intraprofessionnelle et interprofessionnelle.